

PUBLIC: Professionnels de l'aménagement et du cadre bâti, en activité ou en recherche d'emploi

DUREE : 266 heures

PRE-REQUIS :

Diplôme niveau Bac + 4 minimum et expérience professionnelle dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et ou de la construction.

A L'ISSUE DE CE PARCOURS, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Synthétiser les informations permettant le choix d'un prestataire afin de réaliser des études de programmation ou de conception
- Réaliser un diagnostic stratégique afin de préciser les objectifs programmatiques et les conditions de réalisation d'un projet
- Réaliser des documents de programmation d'une démarche collaborative et participative afin de définir les attendus d'un projet
- Réaliser l'évaluation d'un bâtiment ou d'aménagement afin de programmer un futur projet ou de proposer des adaptations de l'existant
- Concevoir un système d'acteurs d'un projet afin de mettre en place une démarche de programmation collaborative et participative

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Cours, TD, visites guidées, ateliers dispensés par des enseignants-chercheurs et par des professionnels de la programmation

EVALUATION DE LA FORMATION

La certification est délivrée en fonction des résultats obtenus à l'issue des évaluations prévues pour chaque critère d'évaluation

DISPOSITIF D'ACCUEIL

Formation présentielle

Nombre de stagiaires maximum : 20

Lieu : sur les sites de l'EIVP ou l'EUP le vendredi, de l'ENSAPLV le samedi

HANDICAP

Nous sommes à votre disposition si vous rencontrez des difficultés.

VOTRE CONTACT

Mme Sadia MAMERI - sadia.mameri@eivp-paris.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://www.eivp-paris.fr/formationsformation-continue/d-praug-programmation-urbaine-et-architecturale>

<http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=d-praug>

<https://www.eup.fr/formations/la-formation-continue/diu-dpraug-demarches-de-programmation>

PARCOURS DE FORMATION CERTIFIANT

(en cours d'enregistrement au RSCH)

D/PRAUG - DÉMARCHES DE PROGRAMMATION EN ARCHITECTURE, URBANISME, GÉNIE URBAIN

CONTENU PEDAGOGIQUE

1. SYNTHETISER LES INFORMATIONS PERMETTANT LE CHOIX D'UN PRESTATAIRE AFIN DE RÉALISER DES ÉTUDES DE PROGRAMMATION OU DE CONCEPTION

- 1.1. Rédiger une note de cadrage pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en programmation
- 1.2. Sélectionner les informations nécessaires dans l'objectif de désigner un concepteur

2. RÉALISER UN DIAGNOSTIC STRATEGIQUE AFIN DE PRÉCISER LES OBJECTIFS PROGRAMMATIQUES ET LES CONDITIONS DE RÉALISATION D'UN PROJET

- 2.1. Réaliser les études de diagnostic dans l'objectif de poser un questionnaire programmatique
- 2.2. Définir les études complémentaires nécessaires dans l'objectif de poser un questionnaire programmatique
- 2.3. Réaliser une synthèse des études pour formaliser les enjeux programmatiques et aider à vérifier l'opportunité du projet
- 2.4. Mettre en débat les questions et les résultats d'un diagnostic avec différents acteurs pour préciser les objectifs et les conditions de réalisation d'un projet

3. RÉALISER DES DOCUMENTS DE PROGRAMMATION D'UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE ET PARTICIPATIVE AFIN DE DÉFINIR LES ATTENDUS D'UN PROJET

- 3.1. Rédiger le pré programme en phase amont d'une démarche de programmation collaborative et participative afin de permettre à la maîtrise d'ouvrage de statuer sur l'opportunité et la faisabilité du projet
- 3.2. Rédiger le programme d'une démarche de programmation collaborative et participative afin d'engager une consultation de conception pour un projet
- 3.3. Effectuer une évaluation de propositions de conception permettant de préciser les attendus programmatiques du projet à un maître d'œuvre.

4. RÉALISER L'ÉVALUATION D'UN BÂTIMENT OU D'AMÉNAGEMENT AFIN DE PROGRAMMER UN FUTUR PROJET OU DE PROPOSER DES ADAPTATIONS DE L'EXISTANT

- 4.1. Réaliser le découpage d'un équipement ou d'un espace urbain afin de déterminer des sous espaces d'activités
- 4.2. Décrire les conditions de déroulement des activités des usagers et des utilisateurs dans les espaces afin de vérifier la pertinence des aménagements
- 4.3. Évaluer la qualité d'usages de bâtiments ou espaces existants afin d'identifier des enjeux de programmation
- 4.4. Restituer les résultats de l'évaluation afin de programmer de futurs projets ou d'adapter des aménagements existants

5. CONCEVOIR UN SYSTÈME D'ACTEURS D'UN PROJET AFIN DE METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHÉ DE PROGRAMMATION COLLABORATIVE ET PARTICIPATIVE

- 5.1. Analyser le système d'acteurs d'un projet afin de préfigurer une démarche de programmation collaborative et participative
- 5.2. Réaliser un design organisationnel afin de développer une démarche de programmation collaborative et participative
- 5.3. Présenter l'intérêt et les conditions de mise en œuvre d'une démarche de programmation collaborative et participative aux acteurs d'un projet (décideurs, techniciens, usagers) afin de leur faire prendre position sur la démarche

Ecole d'urbanisme de Paris

Bâtiment Bienvenue, Cité Descartes, 14-20 boulevard Newton, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
www.eup.fr

Université Paris-Est Créteil, 61 Avenue du Général de Gaulle 94010 CRETEIL
SIRET 19941111700013 Déclaration d'activité enregistrée sous le n°1194P000794 auprès du préfet de région IDF

Université Gustave Eiffel, 5 boulevard Descartes 77454 MARNE-LA-VALLÉE cedex 2
SIRET 13002612300013 Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11770688077 auprès du préfet de région IDF